

## PROCES-VERBAL N°2 DU 09 avril 2025

### COMMISSION MIXTE D'ETHIQUE

#### **Ordre du jour de la Commission Mixte d'Ethique (CME) :**

- **Désignation du Président(e) de la Commission Mixte d'Ethique.**

\*\*\*

#### Ont pris part à l'avis :

Madame	Lise RAÏSSAC	Présidente de séance
Madame	Marine MONTFORT	Membre
Monsieur	Jean-Louis LARZUL	Membre
Monsieur	Hadrien FLAMANT	Membre

#### Assistent :

Madame Lucie DORLEANS, Juriste de la FFvolley,  
Madame Alicia RICHARD, Responsable juridique de la LNV,  
Madame Manon GYSEMBERG, Secrétaire de séance.

\*\*\*

### Nomination de la présidence

Suite à l'accueil des membres présents, et un rappel des sujets abordés lors de la précédente réunion, les membres ont été invités à prendre la parole quant à la désignation du Président(e) de la Commission.

Monsieur Jean-Louis LARZUL a indiqué que remplissant déjà les fonctions de président du Conseil de Surveillance de la FFvolley, il ne souhaitait pas être désigné comme président de la Commission Mixte d'Ethique. Il a également affirmé que de par son ancienneté au sein de la Commission, Madame Lise RAÏSSAC était la membre pouvant remplir au mieux ce rôle de Présidente.

Madame Lise RAÏSSAC a confirmé son souhait d'être désignée comme Présidente de la Commission.

Les autres membres présents, Madame Marine MONTFORT et Monsieur Hadrien FLAMANT, ont indiqué être d'accord avec cette désignation.

Madame Lise RAÏSSAC est donc désignée Présidente de la Commission Mixte d'Ethique.

**Lise RAÏSSAC**  
**Présidente de la**  
**Commission Mixte d'Ethique**

**Date de publication : 19/05/2025**

